

# Association Kervihan



## Editorial

### Troubles Envahissants du Développement : Quelles stratégies éducatives ?



« Depuis plusieurs années, les IME de l'Association et les FAM dans une moindre mesure, accueillent des personnes souffrant de Troubles Envahissants du Développement (TED). Cela est caracté-

risé par des troubles dans les interactions sociales majeures, des perturbations de la communication verbale et non verbale, ainsi que par des particularités sensorielles et cognitives générant des comportements restreints et répétitifs.

Nous avons mis en œuvre, face à cette évolution, une politique de formation visant à générer de nouvelles « stratégies éducatives ». Celles-ci ont pour objet, en prenant en compte les particularités sensorielles et cognitives et les besoins fondamentaux de la personne, de créer une dynamique institutionnelle.

L'objectif est, en formant l'ensemble du personnel, d'acquérir une méthodologie commune en partenariat avec les familles.

Cette dynamique interroge nos organisations sur notre capacité dans un premier temps, à évaluer les potentialités.

Evaluer, c'est repérer :

- le besoin de stabilité dans la prise en charge quotidienne.
- le besoin d'une prise en charge multidisciplinaire.
- le besoin de pouvoir communiquer avec son environnement.
- le besoin d'un environnement architectural et sensoriel adapté.

Dans un second temps, il s'agit bien évidemment de répondre à ces besoins, de passer de la théorie à la pratique !

L'avancée de nos dossiers immobiliers participe à la recherche de solutions adaptées. Nous devons cependant continuer à travailler aussi au quotidien sur les outils de communication facilitateurs de l'échange. Cette réflexion et les travaux déjà réalisés valent d'ailleurs pour toute la population accompagnée dans nos établissements et services, que les personnes soient polyhandicapées ou souffrant de TED.

Sébastien MAILLARD,  
Directeur Général

## Agenda

Le 25 octobre et le 19 décembre 2013

Réunion du Conseil d'Administration



Le 22 novembre 2013

Le SESSAD Bleu Cerise nous invite à un voyage sensoriel dans ses locaux

A partir du 13 décembre 2013

Les fêtes de Noël dans les établissements, KERGADAUD lancera les festivités



Le 18 décembre 2013

Gwen Ran clôture le programme des festivités en musique.

## Partenariat L'Agence Régionale de Santé.

**L'Agence Régionale de Santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers.**

Notre Association, en sa qualité de représentante de l'URIOPSS, a ainsi participé à nombre de réunions visant à faire remonter notamment les besoins. Elle contribue aujourd'hui par sa présence dans différents groupes de travail à la déclinaison des objectifs et à la définition d'actions dans les territoires de santé sur lesquels nos établissements sont présents.



Ouverte début avril 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne doit donc mettre en œuvre la politique régionale de santé, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de la région et de ses territoires. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace. Elle est la clef de voûte de la nouvelle organisation prévue par la Loi « Hôpital Patients Santé Territoires » du 21 juillet 2009 (article 118).

L'ARS Bretagne est dirigée par Alain

GAUTRON, que nous avons accueilli l'année passée. Cette rencontre a eu lieu à Kerdreineg en présence du Président, du Directeur Général et du Directeur Financier. Ce type de rencontre permet d'évoquer très concrètement certaines thématiques telles que par exemple la situation des résidents relevant de l'amendement CRETON particulièrement prégnante au sein de l'IME de Crédin.

Les échanges enfin avec la Délégation Territoriale du Morbihan, qu'il s'agisse de son Directeur, Mr LERAY ou de Mme LE GALL, inspectrice handicap, et de leurs équipes, nous permettent de manière régulière de partager les informations et plus récemment, de construire les dossiers d'investissements relatifs aux projets de rénovation ou de restructuration des IME des Enfants de Kervihan ou de Kerdreineg.

De la qualité de ce partenariat dépend l'avancée de ces dossiers.

Sébastien MAILLARD  
Directeur Général

## Evaluation , les travaux des psychologues.

**Le groupe des psychologues de l'Association, composé de trois professionnels sur le pôle enfant et de deux sur le pôle adulte, réfléchit à la question de l'évaluation et des évaluations en cours dans l'association.**

Conformément à l'article 2 du code de déontologie des psychologues :

«La mission fondamentale du psychologue est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur les composantes psychologiques des individus considérés isolément ou collectivement et situés dans leur contexte.»

Pour mener à bien son activité, le psychologue procède à une évaluation spécifique, adaptée à chaque personne, en fonction des besoins, des demandes, des difficultés rencontrées. Cette évaluation qui s'appuie sur des techniques variées, est utilisée à des fins de diagnostic, d'orientation, d'accompagnement à mettre en œuvre auprès de la personne.

Bien que le psychologue soit fondamentalement garant du respect de l'intégrité psychologique de l'enfant et de l'adulte, il inscrit son activité dans une approche pluridisciplinaire, éducative, thérapeutique et de soins.

Le psychologue favorise la circulation

de la parole, ainsi que la mise en lien des différentes observations et évalua-

singularité.

Si l'évaluation reste une nécessité dans nos pratiques, il convient cependant d'être vigilant quant à son utilisation et interprétation, comme nous le rappelle l'article 25 du code de déontologie : « Le psychologue est averti du caractère relatif de ses évaluations et interprétations. Il prend en compte les processus évolutifs de la personne. Il ne tire pas de conclusions réductrices ou définitives concernant les ressources psychologiques et psychosociales des individus ou des groupes. »



Le groupe des psychologues

tions avec les autres professionnels, et les échanges avec les familles, en vue d'élaborer un projet individualisé d'accompagnement. C'est pourquoi, l'évaluation ne saurait être l'affaire que « d'un seul », mais concerne les compétences des différents professionnels, afin de garder au centre de nos préoccupations la personne dans sa globalité, tout en lui assurant la prise en compte de sa

L'évaluation est donc à considérer comme un « outil » qui doit permettre les échanges et favoriser la meilleure connaissance de la personne, dans son être, ici, maintenant...et dans son devenir.

*Le groupe des psychologues de l'Association, Mesdames*

*GOUGAUT, LE CARRER, SWIDERSKI et Messieurs FRAYSSE et PROUFF*

## IME Les Enfants de Kervihan, la rentrée des classes.

**Depuis septembre 2009, les IME Ker An Héol Glas à PONTIVY et des Enfants de Kervihan à BREHAN disposent d'une unité d'enseignement spécialisée. Dans ce cadre, les enfants bénéficient d'un enseignement de type scolaire. Le mardi 3 septembre dernier, a eu lieu la 5ème rentrée.**

Cette rentrée a connu un événement d'ampleur, avec l'ouverture d'un second poste d'enseignant, en partage avec l'IME Ker An Héol Glas de Pontivy, et la nomination de Monsieur François TISON Professeur des Écoles.

Ce renforcement des moyens a permis la création d'une nouvelle classe. Cette classe a une particularité puisqu'elle est externalisée. Elle s'est installée, dans un premier temps, de façon provisoire, dans les locaux du centre de loisirs communal, avant de rejoindre l'école Robin Foucquet, à l'achèvement des travaux prévus au printemps 2014. Il s'agit d'une innovation importante, les enfants pourront ainsi côtoyer d'autres élèves, avec à terme, le partage de temps d'activité. Un pas

de plus vers l'intégration des enfants de l'IME dans la vie de la cité. La classe au



La rentrée des classes à l'IME «Les Enfants de Kervihan»

sein de l'IME a aussi repris. Pour cette année, le dispositif s'est encore intensifié : Certains élèves fréquentent la classe 4 demi-journées par semaine, cette organisation permet ainsi une scola-

risation plus soutenue. Les enfants qui ne sont pas encore capables de soutenir un tel rythme sont accueillis sur des temps plus courts, afin d'adapter au mieux l'enseignement. Sur tous les temps scolaires, les enseignants bénéficient d'une assistance éducative à la vie scolaire, mise à disposition par l'IME, ce qui permet un travail en atelier et un accompagnement individualisé quand il est nécessaire.

Pour cette année scolaire, 20 enfants bénéficieront d'une scolarité aux Enfants de Kervihan et 3 à Ker An Héol Glas.

*Christian LE CAM  
Responsable de l'IME  
Les Enfants de Kervihan*